TVA: actualités, nouveautés et expériences pratiques

21 novembre 2019 (Lausanne, journée entière)

Séminaire fiscal





Public visé

Ce séminaire s'adresse aux personnes régulièrement confrontées à la TVA et qui souhaitent mettre à jour et approfondir leurs connaissances. Il est ainsi adapté notamment aux collaborateurs des fiduciaires, conseillers fiscaux, experts fiscaux et fiduciaires, avocats, responsables financiers, réviseurs, comptables et collaborateurs en charge de la TVA au sein des entreprises.

Contexte

Les dispositions légales applicables en matière de TVA peuvent être parfois complexes à appliquer en pratique. Par ailleurs, tant la jurisprudence du TF et du TaF que la pratique administrative de l'Administration fédérale des contributions sont en constante évolution.

Dans ce contexte, ce séminaire est conçu de telle manière à permettre aux participants dans le cadre d'une journée complète de faire le point sur ces évolutions et sur les changements intervenus. Il a également pour but d'approfondir les connaissances techniques des participants en traitant de problèmes complexes que le praticien rencontre régulièrement dans son activité.

Objectifs

Ce séminaire mélange les sujets d'actualité et des thèmes traitant d'approfondissements techniques. Il est présenté sous un angle pratique permettant ainsi aux participants d'utiliser les informations et notions complémentaires apprises dans le cadre de leur activité professionnelle.

Cette année, la journée commencera par une présentation des projets actuellement en cours au sein de la Division principale de la TVA. Cela permettra aux participants d'avoir une vue d'ensemble des changements qui sont prévus pour les prochains mois ou les prochaines années. Nous poursuivrons par la présentation des nouveautés en matière de TVA avec les modifications les plus importantes de la pratique administrative. Il s'agit en particulier des nouveautés et précisions de la pratique.

Nous aurons également une présentation traitant de certains cas particuliers que l'on retrouve dans le cadre du décompte de la TVA. Chacun des cas sera d'abord brièvement analysé sous l'angle théorique avant d'être présenté à l'aide d'exemples pratiques. Nous examinerons les cas tant du point de vue de l'AFC qu'avec une approche orientée vers l'intérêt de l'assujetti.

L'impôt sur les acquisitions est souvent sous-estimé alors qu'il peut être une source importante de reprises lors de contrôles TVA. Le thème de l'impôt sur les acquisitions sera ainsi traité spécifiquement en relation avec certains aspects pratiques complexes tout en mettant en évidence quelques subtilités d'application.

La revue de la jurisprudence du Tribunal Fédéral et du Tribunal administratif fédéral permettra, comme chaque année, à ceux qui n'ont pas réussi à prendre connaissance des arrêts les plus importants d'en avoir non seulement une sélection, mais également une présentation de leurs conséquences pour les praticiens.

Une présentation mettra ensuite en évidence les problèmes TVA que peuvent rencontrer les organismes sans but lucratif en raison de leurs revenus, de l'acquisition de certaines prestations de l'étranger ainsi que, pour certaines entités assujetties, des restrictions applicables en matière de récupération de l'impôt préalable. Des ébauches de solutions pour éliminer ou réduire ces risques seront présentés et des exemples pratiques viendront illustrer les différentes questions abordées.

La TVA de l'Union Européenne est également en constante évolution. Une présentation des actualités de la TVA de l'UE mettra l'accent sur les «quick fixes» et permettra aux participants d'être à jour sur l'état actuel des projets discutés.

Thèmes

- Actualités de la Division principale de la TVA
- Nouveautés en matière de TVA: précisions et modifications de la pratique administrative
- Décompte de la TVA: cas particuliers
- Impôt sur les acquisitions: aspects pratiques et subtilités
- Revue de la jurisprudence du Tribunal Fédéral et du Tribunal administratif fédéral
- Organismes sans but lucratif: risques et opportunités en matière de TVA
- TVA Européenne: actualités et quick fixes

Méthode

Séminaire d'actualités et d'approfondissement avec des présentations mélangeant des explications théoriques et des cas pratiques selon une approche orientée vers le développement des connaissances et l'utilité pratique.

Responsable du séminaire

Patrick Conrady, Lic. iur., Expert fiscal diplômé, Associé gérant,

TVA Solutions Sàrl, Lausanne et Genève

Conférenciers

Patrick Conrady, (voir ci-dessus)

Valérie Guidoux, Inspectrice Division contrôle externe, AFC, DP TVA, Berne

Claire Hubacher-Lanarès, Lic. iur., MAS in Business Law, Sous-directrice, BDO SA

Umberto Ottavianelli, Suppléant de la cheffe de division et chef d'équipe au sein de la Division Contrôle externe de l'AFC, DP TVA, Berne

Valérie Paris, Lic. en droit, rempl. du chef de la division juridique, cheffe de team, AFC, DP TVA, Berne

Raffaello Pietropaolo, Lic. iur., Chef de la Division principale de la TVA, AFC, Berne

Alexandra Pillonel, Lic. iur., MBL, spécialiste TVA & droits de douane, Oberson Abels SA, Counsel, Lausanne & Neuchâtel

Nic Weber, Lic. iur., MAS in VAT, Senior Manager Indirect Tax, Ernst & Young AG

Date:

21.11.2019 journée entière

Lia

Royal Savoy Hôtel & Spa Avenue d'Ouchy 40 1006 Lausanne www.royalsavoy.ch

Prix du séminaire

CHF 780.- non membre CHF 680.- collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTsuisse ou membre OREF

Sont compris

- toute la documentation (version papier & numérique)
- café d'accueil, boissons pendant les pauses, eau minérale dans la salle, repas de midi, eau minérale, vin et café
- TVA 7,7%

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 8 heures par EXPERTsuisse.

Information/Administration

Non-membreMembre OREFMembre EXPERTsuisse	TVA: actualités, nouveautés et expériences pratiques 21 novembre 2019 (Lausanne, journée e
Nom, Prénom	
Adresse professionnelle	Adresse privée
Société	Rue
Complément sur la société	NPA/Ville
Rue	Téléphone privé
NPA/Ville	
Téléphone professionnel	 Correspondance à l'adresse privée Correspondance à l'adresse professionnelle
E-mail professionnel	
	ssance des conditions actuelles d'inscription le spécifique de votre part, toute correspondance y.c. rofessionnelle.
Lieu/Date	Signature
☐ Je souhaite recevoir les dépliants des no	uveaux séminaires par e-mail.
Inscription à:	/n FYDFDTsuissa SA Chamin das Croisattas 28

Convention

Font foi les conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA que vous trouvez publiées sur le site www.expertsuisse.ch. En particulier:

CH-1066 Epalinges, Fax 058 206 05 59 ou via notre site internet www.expertsuisse.ch

Inscription – conditions générales

Toute inscription doit nous parvenir munie d'une signature manuscrite. Le prix du séminaire est intégralement dû conformément à la facture que vous recevrez après le séminaire.

Délai d'inscription/Annulation: Un mois avant le date du séminaire Les inscriptions reçues restent valides même si vous n'avez pas reçu une confirmation d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électroniques/postale).

Le contenu, le programme, les conférenciers, l'heure, la durée ou le lieu sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, EXPERTsuisse SA se réserve le droit d'annuler le séminaire.

Annulation et implication au niveau des frais En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir

En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera considéré). Sinon, les frais d'annulation suivants seront retenus: Annulation jusqu'au délai d'inscription: sans frais Annulation après délai d'inscription (voir ci-dessus) jusqu'à une semaine avant le séminaire: CHF 200.— Annulation une semaine avant le séminaire ou en cas de non participation: 100% du prix du séminaire

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée comme heures de formation continue par EXPERTsuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTsuisse SA après le séminaire.